

LOGNES

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Lognes se réunira en séance publique ordinaire le lundi 24 septembre 2012, à 19h30, à l'Hôtel de Ville.

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 25 juin 2012.
2. Budget supplémentaire – année 2012.
3. Indemnité de conseil et de gestion du Trésorier de Marne-la-Vallée.
4. Rapport d'activités du Syndicat d'Agglomération Nouvelle (S.A.N.) – année 2011.
5. Rapport d'activités du Syndicat Mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des REsidus Ménagers (S.I.E.T.R.E.M.) – année 2011.
6. Approbation de l'Agenda 21 de la Ville de Lognes.
7. Actualisation du tableau des effectifs – année 2012.
8. Convention de gestion assurance-groupe 2013/2016 avec le centre de gestion de Seine et Marne.
9. Subvention à l'Association Multi Insertions (A.M.I.) et convention financière - année 2012.
10. Subvention complémentaire à certaines associations sportives - année 2012.
11. Subvention complémentaire à Marne-la-Vallée Basket Val Maubuée et Avenant à la convention financière – année 2012.
12. Subvention complémentaire à L'Association U.S. Lognes Football et Avenant à la convention financière – année 2012.
13. Rétrocession à la commune de Lognes par la copropriété « Les terrasses du parc » de l'emprise de la rue Fernandel (pour partie).
14. Rétrocession à la commune de Lognes par l'association syndicale libre « Clos du Mandinet » de l'emprise de la rue Fernandel (pour partie).
15. Rétrocession à la commune de Lognes par l'association syndicale libre « Pavillons villas Mandinet » de l'emprise de la rue Fernandel (pour partie).
16. Cession du logement correspondant au lot de copropriété N°1 – ancien groupe scolaire Diderot.
17. Cession du logement correspondant au lot de copropriété N°2 – ancien groupe scolaire Diderot.
18. Annulation de la délibération n°134/2012 du Conseil Municipal en date du 25 juin 2012 relative à l'abrogation de la loi n°2012-376 du 20 mars 2012 sur la majoration des droits à construire.
19. Subvention complémentaire à l'Association Maison des Jeunes et de la Culture – Maison Pour Tous Camille Claudel (M.J.C.-M.P.T.) et avenant à la convention financière – année 2012.
20. Subvention exceptionnelle pour les Rencontres Pour l'Emploi – année 2012.
21. Subvention à l'association Accueil Cambodgien et Convention d'objectifs et de moyens – année 2012.

22. Avis sur le projet de Plan de Protection de l'Atmosphère.
23. Avis de la commune sur le projet de schéma Régional de Climat, Air et Energie.
24. Subvention complémentaire pour le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).
25. Taxe communale de la consommation finale d'électricité : Actualisation du coefficient multiplicateur.
26. Mise à jour de l'inventaire des équipements et des services publics reconnus d'intérêt commun de l'Agglomération Nouvelle de Marne-la-Vallée/Val Maubuée.
27. Communications du Maire.
* Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
28. Informations.